

Conférence constitutive et participé à la signature de la Convention par le Canada, ainsi qu'à la première réunion de la Conférence générale.

A cette façon de faire les choses, la Conférence a consenti. Elle a prévu dans la Charte la participation de ces gouvernements aux institutions, aux programmes et aux différentes formes d'activité de l'Agence, sous réserve de l'assentiment du Gouvernement du Canada et selon des modalités qu'il définirait conjointement avec eux.

En conséquence, le Gouvernement du Canada a établi avec celui du Québec des modalités de participation qui font maintenant du Gouvernement du Québec un "gouvernement participant aux institutions, aux activités et aux programmes de l'Agence".

Par ses ressources, par l'intérêt qu'il a manifesté à l'Agence, le Gouvernement du Québec a apporté à notre action une contribution particulière. Il est encore mieux placé désormais pour maintenir et élargir son concours. C'est d'ailleurs ce que nous voulions souligner en proposant que vos travaux se déroulent en partie à Québec, berceau de la civilisation française en Amérique.

La francophonie a sa place en Amérique. S'il n'en était pas ainsi, pourquoi la vie française se serait-elle obstinée chez nous? Pourquoi le Gouvernement du Canada aurait-il reconnu le français comme l'une de ses deux langues officielles? Pourquoi les Canadiens y verraient-ils un élément central de leur identité, un garant de leur indépendance et donc un patrimoine essentiel pour chacun d'entre eux, quelles que soient sa culture et sa langue?

En tenant chez nous sa première assemblée complète et régulière, l'Agence et, avec elle, la francophonie, déjà européenne, africaine et asiatique, se reconnaissent une fois pour toutes et un avenir et un partenaire en Amérique.

Le terme de francophonie dit parfaitement le lien qui nous unit: une langue commune, le français. Grâce à elle, les obstacles que représentent normalement tant de différences de culture, de tempérament, de mentalité, sont aisément surmontés, voire dissipés. Car nous pouvons tous communiquer directement, d'homme à homme, sans que nos échanges subissent ces déformations et ces amenuisements de pensée qu'entraîne fatalement le recours à l'interprète. Nos paroles sont pour chacun de nous paroles de pleine saveur humaine. Rien de plus viable qu'une pareille aisance de communication entre hommes d'État et hauts fonctionnaires, dans un monde où de plus en plus, la paix, l'harmonie et le progrès dépendent de la possibilité de se comprendre les uns les autres.

De vos entretiens surgiront sans doute de nouveaux programmes, consacrés à la poursuite de nos objectifs communs. Les pays ici représentés auront encore une fois l'occasion de reconnaître l'incalculable prix de l'effort concerté. D'autre part, la qualité et l'intérêt de vos travaux, de vos projets et de vos réalisations révéleront, j'en suis sûr, aux autres pays francophones qui ne font pas encore partie de notre association, l'utilité et le dynamisme